RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

2me CIRCONSCRIPTION - MONTDIDIER



Citoyennes, Citoyens,

Désigné à **l'unanimité** de la Fédération Socialiste S.F.I.O. pour être candidat aux élections législatives, je me présente à vos suffrages avec un programme d'action et de défense des intérêts de la Circonscription et du Département.

Dans les diverses fonctions que vous m'avez demandé d'assurer depuis de nombreuses années, j'ai toujours défendu les intérêts picards, me mettant au service de tous, sans aucune distinction.

La liberté d expression, en dehors de tout sectarisme, a été une ligne de conduite que je tiens à conserver et en acceptant cette candidature, j'ai tenu à préciser que je ne dérogerai pas à ce principe, sachant loyalement reconnaître ce qui est bien et ayant le courage de m'opposer à tous les louvoiements où l'intérêt purement politique passe trop souvent avant l'intérêt général.

Rompu à toutes les questions administratives, je connais tous vos besoins, et c'est **en administrateur et en réalisateur** que j'entends baser mon programme

AIDE AUX COMMUNES

— Aide accrue aux communes pour les chemins, les adductions d'eau et la réalisation des problèmes qui dépassent le plus souvent les possibilités budgétaires des collectivités ;

— Réalisation urgente du téléphone automatique rural.

ENSEIGNEMENT

— Pour une démocratisation de l'Enseignement et la défense de la laïcité, pour une politique de construction scolaires et pour la création dans le Département d'une Université, d'un Enseignement professionnel pratiquement inexistant (quoique le Département soit classé 14me de France pour la natalité) ; Enseignement qui permettrait aux jeunes, qu'ils soient urbains ou ruraux, d'acquérir les connaissances indispensables leur évitant de quitter la région.

EXPANSION ECONOMIQUE

— Intensification du développement industriel, commercial et agricole dans notre région, afin de créer de nouveaux emplois et d'accroître les courants commerciaux.

POLITIQUE AGRICOLE

— **Défense de la culture, des exploitations familiales et des travailleurs** de la terre. Aide accrue aux jeunes cultivateurs. Régularisation du marché, les prix agricoles devant marcher de pair avec ceux de l'industrie.

POUVOIR D'ACHAT

— Augmentation du pouvoir d'achat de tous les travailleurs du privé et de la fonction publique, ainsi que celui de tous les producteurs, par une juste harmonisation des traitements et salaires au coût de la vie ;

— Suppression des zones de salaires.

FISCALITE

— Défense du contribuable ;

— Campagne à développer afin que les fonds prélevés sur tous les usagers de la route pour le Fonds National d'Investissement Routier soient utilisés à leur véritable destination ;

— Allègement du régime fiscal par des économies possibles, notamment par une politique de Paix et l'abandon d'un programme atomique au-dessus des possibilités financières de la Nation.

JEUNES

— Augmentation du nombre des bourses et aide à tous ceux qui aspirent justement à un travail rémunérateur ;

— Développement des colonies de vacances et des œuvres éducatives ;

— Soutien de toutes les Sociétés sportives.

LOGEMENT

— Réclamer plus de justice dans les crédits pour la répartition des primes et pour les crédits des H.L.M., le Département de la Somme, le 25me par sa population, étant placé en 62me position pour les crédits alloués sur le plan national.

VIEILLESSE

— Retraite décente à tous les travailleurs et à tous les économiquement faibles avec une augmentation de plafond pour le bénéfice de l'Aide Sociale.

ANCIENS COMBATTANTS

— Défense des Victimes de Guerre et des droits des Combattants des Deux Guerres, des Anciens Prisonniers, des T.O.E. et des jeunes rentrant d'Algérie.

SECURITE SOCIALE

— Institution d'un régime unique pour tous les travailleurs, y compris artisans, commerçants et professions libérales ;

— Indexation des allocations familiales.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

— Que les subventions promises par l'Etat et non versées depuis 1958, soient effectives, ce qui permettrait de doter plus largement les Centres de Secours en matériel.

Dimanche 18 Novembre

Vous voterez tous

pour une équitable répartition du revenu national permettant aux **RETRAITES** qui on tant travaillé, aux **JEUNES** qui désirent du travail, aux **ANCIENS COMBATTANTS** et **VICTIMES DE GUERRE** qui ont tant souffert, aux **OUVRIERS**, aux **PAYSANS**, aux **PRODUCTEURS**, aux **ENTREPRISES**, aux **ARTISANS**, aux **FONCTIONNAIRES**, aux **PETITS COMMERÇANTS**, créateurs et dispensateurs de la richesse nationale, d'avoir leur juste part dans un régime que nous voulons social et républicain.

Tous les partisans de la PAIX, tous ceux désireux d'une Administration saine, efficace et sans injustice.

Tous les Socialistes, tous les Républicains, tous les Démocrates, tous les Ouvriers, Producteurs, Cultivateurs, Artisans, Commerçants,

Tous ceux qui, de la ville ou de la campagne, continuent par leur travail, à faire LA FRANCE, voteront pour le progrès social qui assurera l'avenir du Pays en sauvegardant DANS L'ORDRE, nos institutions et nos libertés.

Ils diront NON au candidat de toutes les combinaisons politiques, mais ils diront OUI en BLOC au

CANDIDAT DE LA LIBERTÉ

ANDRÉ COËL

MAIRE DE ROYE
CONSEILLER GÉNÉRAL

Président de la 3me Commission du Conseil Général,

Président du Syndicat Départemental des Communes pour le Personnel,

Président Départemental de la Fédération des Combattants Républicains,

Président de la Délégation Cantonale.

Ancien Combattant des deux guerres et de la Résistance

Officier de la Légion d'Honneur

Médaillé Militaire, Croix de Guerre 1914-18-1939-44

Cité à l'Ordre au titre de la Résistance

Officier de l'Instruction Publique

Mérite Sportif - Mérite Social.

La loi formant obligation au candidat de désigner un remplaçant éventuel, j'ai choisi

M. Jean MILLET

Docteur en Médecine
Conseiller Général de ROSIÈRES

dont on connaît le dévouement, l'action républicaine et la parfaite connaissance des problèmes sociaux.

CARPENTIER - Montdidier